

COMMUNE DE LA DEVISE


LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025

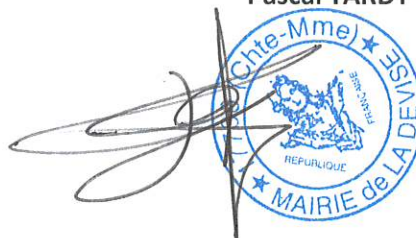
Délibération numéro N°	Objet	Approuvée /refusée
2025_1126_31	Demande de subvention DETR 2026-réfection du sol de la salle des fêtes Vandré	Approuvée
2025_1126_32	Demande de subvention Département 2026-réfection du sol de la salle des fêtes Vandré	Approuvée
2025_1126_33	Mise à jour du tableau des effectifs	Approuvée

La Devise, le 27/11/2025

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUX



Le Maire
Pascal TARDY



DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 novembre 2025

En exercice : 18
Présents : 11
Représentés : 3
Votants : 14
Absents : 4

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 novembre, à 20 heures,
Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages de la mairie de LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de Monsieur TARDY Pascal, Maire de La Devisse,

VOTE

Pour : 14
Contre : 0

Date de convocation du Conseil municipal : le 19/11/2025

Secrétaire de séance : Monsieur MADEUX Samuel

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal	X			STUMPERT Gislaïne	X		
BAS Sylvain		X		MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia			TARDY Pascal	JOUBERT Emmanuel			SAMAIN Philippe
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			MADEUX Samuel	GRELET Aurélien		X	
CHAMPOUDRY Louïsette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie		X		BLANCHET Patrick	X		

DELIB 2025_1126_31 : Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2026 (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour les travaux de réfection du sol de la salle des fêtes Vandré

Projet : OP53-BATIMENTS COMMUNAUX -REFECTION DU SOL DE LA SALLE DES FÊTES DE VANDRE
Montant total des travaux HT : 43 563,00 €

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune de la Devisse souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la **DETR 2026**.

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT HT
Etat DETR	30%	13 068.90€
Conseil départemental	30%	13 068.90€
Sous-Total financement public (80 % maximum)	60%	26 137,80€
Fonds propres	40%	17 425,20 €
Sous-total collectivité	40%	17 425,20€
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)	100%	43 563,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ADOPTE l'opération et les modalités de financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération, et notamment la demande de subvention auprès de la préfecture

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés,

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUX



Le Maire
Pascal TARDY



DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 novembre 2025

En exercice : 18
Présents : 11
Représentés : 3
Votants : 14
Absents : 4

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 novembre, à 20 heures,
Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages de la mairie de LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de Monsieur TARDY Pascal, Maire de La Devise,

VOTE

Pour : 14
Contre : 0

Date de convocation du Conseil municipal : le 19/11/2025

Secrétaire de séance : Monsieur MADEUX Samuel

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal	X			STUMPERT Gislaine	X		
BAS Sylvain		X		MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia			TARDY Pascal	JOUBERT Emmanuel			SAMAIN Philippe
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			MADEUX Samuel	GRELET Aurélien		X	
CHAMPOUDRY Louïsette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie		X		BLANCHET Patrick	X		

DELIB 2025_1126_32 : Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du DEPARTEMENT au titre de l'année 2026 pour les travaux de réfection du sol de la salle des fêtes Vandré

Projet : OP53-BATIMENTS COMMUNAUX -REFECTION DU SOL DE LA SALLE DES FÊTES DE VANDRE

Montant total des travaux HT : 43 563,00 €

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune de la Devise souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du **DEPARTEMENT** au titre de l'année 2026.

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT HT
Etat DETR	30%	13 068.90€
Conseil départemental	30%	13 068.90€
Sous-Total financement public (80 % maximum)	60%	26 137,80 €
Fonds propres	40%	17 425,20 €
Sous-total collectivité	40%	17 425,20€
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)	100%	43 563,00 €

AR Prefecture

017-200076586-20251126-2025_1126_32-DE
Reçu le 04/12/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ADOPTE l'opération et les modalités de financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération, et notamment la demande de subvention auprès du Département.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés,

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUX



Le Maire
Pascal TARDY



DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 novembre 2025

En exercice : 18

Présents : 11

Représentés : 3

Votants : 14

Absents : 4

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 novembre, à 20 heures,

Le Conseil municipal de la commune de LA DEVISE (Charente-Maritime) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages de la mairie de LA DEVISE (Vandré), sous la présidence de Monsieur TARDY Pascal, Maire de La Devise,

Date de convocation du Conseil municipal : le 19/11/2025

Secrétaire de séance : Monsieur MADEUX Samuel

VOTE

Pour : 14

Contre : 0

Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à.....	Nom	Présents	Absents	Absents excusés ayant donnés pouvoir à
TARDY Pascal	X			STUMPERT Gislaine	X		
BAS Sylvain		X		MAINARD Nadine	X		
BERETTI Lydia			TARDY Pascal	JOUBERT Emmanuel			SAMAIN Philippe
SAMAIN Philippe	X			MASSE Gérard	X		
DAMPURE Guillaume	X			BOUTTEAUD Louis	X		
MADEUX Samuel	X			DUBOIS Richard	X		
ROUARD Alexandra			MADEUX Samuel	GRELET Aurélien		X	
CHAMPOUDRY Louissette	X			AUDUC Christine		X	
FRITSCH Aurélie		X		BLANCHET Patrick	X		

DELIB 2025_1126_33 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le tableau des effectifs existant,

Considérant ce qui suit :

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante de la collectivité ou de l'établissement public de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Compte tenu des derniers changements en cours d'année, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur Le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité,
Décide :

- De mettre à jour le tableau des effectifs qui est établi ainsi :

TABLEAU DES EFFECTIFS				
EMPLOIS POURVUS				
Grade	Cat.	Durée hebdo	Postes pourvus	Postes vacants
Rédacteur principal 1ère classe	B	TC*	1	0
Adjoint administratif	C	TC*	2	0
Agent de maîtrise	C	TC*	1	0
Adjoint technique principal 1ère classe	C	TC*	1	0
Adjoint technique	C	TC*	1	0
ATSEM principal 1ère classe	C	24.3/35	1	0
Adjoint d'animation	C	TC*	1	0
Adjoint d'animation	C	28/35	1	0
Adjoint technique	C	26.7/35	1	0
TOTAL			10	0
EMPLOIS VACANTS				
Grade	Cat.	Durée hebdo/35	Postes pourvus	Postes vacants
Attaché	A	TC*	0	1
<i>Rédacteur principal 2ème classe</i>	<i>B</i>	<i>TC*</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
<i>Adjoint administratif principal 1ère classe</i>	<i>C</i>	<i>TC*</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
<i>Adjoint d'animation</i>	<i>C</i>	<i>21/35</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
Adjoint technique principal 2ème classe A*	C	24/35	0	1
Adjoint technique B*	C	TC*	0	1
TOTAL			0	6

TC* : temps complet

A* : agent en disponibilité 01/07/2025-30/06/2027

B* : agent en disponibilité 01/08/2025-31/07/2027

- De supprimer après avis du Comité social territorial du CDG17, les emplois vacants suivants :
 - Rédacteur principal 2ème classe cat. B TC*
 - Adjoint administratif principal 1ère classe cat. C TC*
 - Adjoint d'animation cat. C 21/35
- D'autoriser l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent ;
- De charger l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Le secrétaire de séance
Samuel MADEUX



Le Maire,
Pascal TARDY

